



Conseil Citoyen BOURG
Compte rendu N°6
(Modifications)
Le 03 Janvier 2022
Salle Benjamin Crémieux

Présents :

Mmes GEFFRAY, HAUSER, BATIER, DUTILLEUIL, DUHAMEL
Mrs FOUCHER, ESCOUROU, GAGNOULET, FAIVRE, JOURNES

Elue référente : Mme PONS-PELOFY

Elue CDQ : M. CALMON

Directrice de projet ACV-Commerce : Mme MARTIN

Chargée de Mission Conseils Citoyens et de Conseil Quartier : Mme KHADRI

Personnes Excusées :

Mmes FEUILLET, BARBANSON, MERIADEC, STONNER
M. NOËL

ODJ : création de groupe de travail

Merci à ceux qui étaient présents ce soir, nos échanges ont été très fructueux !

Le service Voirie de la mairie a demandé aux conseils citoyens de travailler sur certaines problématiques d'aménagement urbain. Pour ce qui nous concerne, c'est l'ilôt entre le boulevard Lacroix et le boulevard Maraussan qui a été retenu (cf plan ci-joint).

Nous avons travaillé ce soir sur les problématiques posées au niveau de ce secteur. Il en est ressorti plusieurs propositions, que je vous soumetts en prévision de notre prochaine réunion (prévue en janvier). Ceci afin que chacun puisse bien les avoir en tête et mûrir sa réflexion. En janvier, nous reviendrons sur ces propositions pour lister celles qui font consensus et peuvent être proposées au nom du conseil.

Proposition n°1 (hors secteur concerné) : passage de la rue d'Oslo en sens unique, passage de la rue de Rome en sens unique inversé.

> L'objectif de cette proposition est de régler le problème de la circulation actuellement dangereuse rue d'Oslo.

Proposition n°2 : changer le sens de la rue Molière et en conséquence inverser la rue Bougainville jusqu'à l'avenue Général Leclerc. Inverser le sens de circulation de la rue Amiral Courbet.

> L'objectif est de dévier la circulation vers des axes plus importants

qu'actuellement, et notamment d'éviter le passage rue Henri Dunant qui est très étroite.

Proposition n°3 : passage de la rue Krüger en sens unique depuis Maraussan vers la rue du Bourget, avec éventuellement possibilité de passage de la rue du 10 août à la rue Krüger

> Proposition très débattue, la nécessité de mettre la rue Kruger en sens unique fait consensus (question de sécurité++), mais la direction est à discuter. La possibilité de passer de la rue du 10 août à la rue Kruger n'est pas certaine.

[Revoir la proposition N° 3](#)

Proposition n°4 : changement d'emplacement du passage piéton à l'angle Gay Lussac/Pierre&Marie Curie

> Ce passage piéton est situé derrière un gros platane avec une visibilité très restreinte.

Proposition n°5 : mise en place d'un ralentisseur au croisement Gay Lussac/Pierre&Marie Curie.

> Certains membres jugent la circulation rapide notamment de nuit sur cet axe.

Proposition n°6 : rue de Turenne, mise en place d'un ralentisseur au niveau du lycée Lacroix.

> Même situation, problématique de circulation parfois trop rapide.

Proposition n°7 : mise en place d'une piste cyclable sur tout le long de l'avenue du Général Leclerc.

> Voir la faisabilité technique notamment par rapport à l'espace de 1,5m nécessaire.

Propositions N° 5, 6 et 7 Mme Batier pense que l'installation des coussins berlinois, ou ralentisseur sont trop proches

Proposition n°8 : matérialiser les pistes cyclables avec un panneau « Attention croisement de vélo ».

> Suite à une remarque d'Isabelle Mériadec sur la dangerosité aux carrefours où le passage d'une voie cyclable n'est pas signalée.

Proposition n°9 : autour du stade Cassayet, au niveau de la rue Gay Lussac, agrandir la zone de stationnement notamment en créant un parking à étages.

> Faisabilité à voir avec la mairie, l'idée est de profiter d'un îlot existant pour augmenter le nombre de places de stationnement.

Difficultés de lisibilité concernant les propositions pour ceux qui étaient absents. J'essaierai dans les jours prochains de faire des plans pour mieux expliquer les choses, n'hésitez pas à réagir à ce mail ou à me solliciter

Questions diverses

Mme BATER > Avaloirs pluviaux bouchés quartier la Mayolle :



- demande de travaux sera effectuée Allô Narbonne

Mme BATER > nettoyage débroussaillage< Route de Lune près du transformateur EDF



- demande sera effectuée à la direction Paysages et Nature

Mme GEFFRAY Prévention routière dans les écoles, est-elle toujours d'actualité ? Si oui pourrait on intégrer la trottinette étant devenue mode de déplacement ?



Ville De Narbonne Tranquillité Publique > Police Municipale

- Depuis la rentrée de septembre 2020, à la demande des élus et dans le cadre de la nouvelle politique locale de sécurité, la police municipale est désengagée de toute action de prévention routière.
- Notre service est recentrée sur l'application de la « zéro tolérance » en cœur de ville, mode opératoire communiqué par la collectivité.
-
- Grand Narbonne :
- Cependant une réflexion est en cours en lien avec le Grand Narbonne et le Conseil Départemental de l'Aude (CD11) sur la reprise de la prévention routière dans les Ecoles > Mme KHADRI doit prendre l'attache du CD11 pour plus d'information.

Mme GEFFRAY > propose de se retrouver sur site afin de mieux appréhender, photographier un des secteurs sur lequel le CC de Bourg doit réfléchir, ce à la demande de la Direction Espace Public, sur le sens de circulation, aménagements de la chaussée...RDV plan St Paul et ses alentours Mardi 1^{er} février à 18h00

M. FOUCHER Sébastien

Coordonnateur BOURG

Prochain CC mardi 1^{er} Février en déambulation

- RDV sur Site parking ST Paul à 18h00